



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 2 avril 2019 — N° 27

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Dubé (La Prairie) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe des Raptors de l'école Fernand-Seguin, lauréate du prix Coup de cœur de la Ligue LEGO FIRST.

---

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la participation d'une équipe du Club de curling Laval-sur-le-Lac aux Jeux du Canada.

---

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner la tenue du cinquième Salon Week-end santé.

---

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter la jeune Meghan Jasmin pour sa nomination au Gala Femmes d'influence.

---

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise Fréchette pour son engagement bénévole et communautaire.

**2 avril 2019**

---

Mme Perry Mélançon (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner le 90<sup>e</sup> anniversaire du circuit routier touristique de la Gaspésie.

---

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la réserve faunique de la Rivière-Petit-Saguenay.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin d’exprimer son appui à la population du secteur des Faubourgs, à Montréal.

---

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la sensibilisation à l’autisme.

---

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter l’organisme Maison populaire d’Argenteuil, lauréat du Prix d’excellence en français Gaston-Miron.

---

À 13 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 02.

---

2 avril 2019

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. le président dépose :

Les plans stratégiques 2019-2023 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 497-20190402)

Les prévisions budgétaires 2019-2020 et le rapport financier préliminaire 2018-2019 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 498-20190402)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec intitulé *Financement politique : Bilan et perspectives 2018*;

(Dépôt n° 499-20190402)

Une lettre, en date du 25 mars 2019, que lui a adressée M. Bill Morneau, ministre fédéral des Finances, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 30 novembre 2018, concernant les valeurs mobilières;

(Dépôt n° 500-20190402)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 2 avril 2019;

(Dépôt n° 501-20190402)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 3 avril 2019, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 502-20190402)

2 avril 2019

---

### Dépôts de rapports de commissions

Mme IsaBelle (Huntingdon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 26, 27 et 28 mars 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 503-20190402)

### Dépôts de pétitions

M. Ouellette (Chomedey) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 45 028 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la lutte contre l'obsolescence programmée.

(Dépôt n° 504-20190402)

---

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 40 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'un mode de taxation scolaire équitable favorisant la réussite éducative.

(Dépôt n° 505-20190402)

---

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 740 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'une formation collégiale de techniciens en pharmacie et programme de reconnaissance des acquis.

(Dépôt n° 506-20190402)

**2 avril 2019**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Perry Mélançon (Gaspé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 79 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

(Dépôt n° 507-20190402)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Melançon (Verdun) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 29 mars 2019, adressée à M. Oscar Lescarbeau, attaché politique au cabinet du chef de l'opposition officielle, par Mme Julie Lévesque, responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au ministère de la Culture et des Communications, concernant la demande d'accès à l'information numéro 1903001-184 au sujet de l'examen fédéral de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

(Dépôt n° 508-20190402)

### **Motions sans préavis**

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'industrie du taxi et le projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 avril 2019

---

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la jonquille de la Société canadienne du cancer;

QU'elle témoigne son soutien envers les personnes atteintes et leurs proches;

QU'enfin, elle reconnaisse les avancées enregistrées grâce à la recherche, aux campagnes de prévention et à la mobilisation de la société et des équipes médicales.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Richard (Duplessis), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 35<sup>e</sup> édition du Mois de l'autisme célébré cette année sous le thème *Faites briller le Québec en bleu* ainsi que la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme qui se tient aujourd'hui, le 2 avril;

**2 avril 2019**

---

QU'elle rappelle l'importance de sensibiliser la population sur les enjeux entourant le trouble du spectre de l'autisme;

QU'elle exprime son soutien aux personnes qui vivent avec un trouble du spectre de l'autisme et leur famille;

QU'enfin, elle reconnaisse le travail des professionnels et bénévoles qui les soutiennent quotidiennement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), présente une motion concernant les décisions en matière de laïcité qui concernent le Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 6, Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale;
  - la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.
-

**2 avril 2019**

---

M. Picard, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 3 avril 2019, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de proposer, d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2020, un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre approuvé par un expert indépendant du gouvernement qui permet d'atteindre les cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour 2030;

QUE l'Assemblée nationale demande également au gouvernement d'interdire tout projet d'exploitation ou d'exploration pétrolière ou gazière sur le territoire du Québec.

---

2 avril 2019

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 28 mars 2019, sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) et M. Nadeau-Dubois (Gouin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Perry Mélançon (Gaspé) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision dans le développement du tourisme quatre saisons.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et Mme Perry Mélançon (Gaspé), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Montpetit (Maurice-Richard) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision et de mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques dans son budget, ainsi que l'absence de sommes supplémentaires pour des projets de transport collectif.

**2 avril 2019**

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son budget qui ne présente aucune mesure contre la privation de financement que nous impose le gouvernement canadien dans sa gestion des transferts en santé.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard) et M. Zanetti (Jean-Lesage), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Hivon (Joliette) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence au budget 2019-2020 des investissements additionnels de 22 millions de dollars au programme d'aide financière pour les parents d'enfants lourdement handicapés promis lors de la dernière campagne électorale et prévus au cadre financier de la Coalition avenir Québec.

2 avril 2019

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Hivon (Joliette), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

### Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Barrette (La Pinière) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « L'absence de compensation suffisante pour les propriétaires de taxis suite au dépôt du projet de loi n° 17 »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Melançon (Verdun) à Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, portant sur le sujet suivant : « L'absence de représentation de la ministre de la Culture et des Communications auprès du gouvernement fédéral quant au contenu produit par Netflix au Canada »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « La promesse du gouvernement caquiste de diminuer les tarifs des stationnements des établissements de santé et services sociaux ».

---

À 18 h 38, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

---

2 avril 2019

---

Les travaux reprennent à 19 h 30.

---

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Hivon (Joliette), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Fortin (Pontiac) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir présenté un budget sans la somme nécessaire de 350 M\$ pour mettre en place les projets-ratios avec les infirmières partout au Québec.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette) et M. Fortin (Pontiac), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

**2 avril 2019**

---

À la fin de son intervention, Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir privé les familles d'un montant de 1 700 \$ en moyenne pour rendre leurs maisons plus écoénergétiques en abolissant le crédit d'impôt RénoVert dans son budget.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette), M. Fortin (Pontiac) et Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir consacré des sommes insignifiantes dans son budget 2019-2020 pour financer des projets de réduction des risques auprès des municipalités touchées par des événements climatiques extrêmes, tels que l'érosion côtière et les inondations.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette), M. Fortin (Pontiac), Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

2 avril 2019

---

À la fin de son intervention, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ne pas avoir respecté son engagement de verser dès 2019-2020 un soutien supplémentaire aux familles d'enfants lourdement handicapés.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette), M. Fortin (Pontiac), Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Gaudreault (Jonquière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de vision quant à la lutte contre la crise climatique, se traduisant par une absence de mesures budgétaires et financières servant à amorcer une véritable transition vers une économie verte.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. LeBel (Rimouski), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette), M. Fortin (Pontiac), Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Gaudreault (Jonquière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

**2 avril 2019**

---

À la fin de son intervention, Mme Rizqy (Saint-Laurent) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ne pas avoir inclus dans son budget les sommes nécessaires pour la rémunération des stagiaires du réseau collégial et universitaire ainsi que les bourses supplémentaires demandées par les doctorants en psychologie.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Girard, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 mars 2019, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Rizqy (Saint-Laurent).

**2 avril 2019**

---

À 21 h 30, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 3 avril 2019, à 9 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**